FONDE EN 1891

LE NUMERO 15 CENTIMES

L'Egalité

Edition du "REVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, Rue Pauvrée, ROUBAIX et 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

Vendredi 16 Mai 1924

LE NUMERO 15 CENTIMES

LES SURPRISES DU SCRUTIN DE LISTE

EPHREM COPPEAUX

MAIRE DE FOURMIES

est ÉLU député du Nord

La Commission de recensement des votes du Nord découvre une erreur de calcul

Onze heures du matin.

Depuis trois longues heures déjà, la Commission de recensement des votes est à son poste dans la grande salle des Fêtes de la Préfecture du Nord. La journée sera particulièrement dure aujourd'hui. Le président n'a-t-il pas annoncé, en débutant, qu'on siégerait sans interruption jusque 8 heures du soir ! La tâche est plus lourde dans le Nord, que partout ailleurs, en raison du nombre imposant des suffrages à vérifier. Mais qu'importe ! on n'en veut pas moins arriver à proclamer les résultats officiels, avant ceux de la Guyane, de la Guadeloupe et des autres circonscriptions d'Outre-Mer.

Ephrem COPPEAUX
Maire de Fourmies
Député du Nord

Par les larges baies vitrées, le soleil de mai darde ses chauds rayons dans la salle. Bien des crânes dénudés se sont couverts pour échapper à la morsure de Phébus. On n'en travaille pas moins cependant.

A gauche, en entrant, s'alignent les tables des comptables. Voici ces hommes sérieux penchés sur leurs feuilles noircies de chiffres, on se rend bien vite compte qu'ils ont la pratique de leur profession délicate. Pour ne pas désagréger les services de la Préfecture, on les a recruté dans différentes administrations d'Etat. Les Douanes, P.T.T., les Contributions directes et indirectes ont fourni un bon contingent. Ils sont une bonne cinquantaine, placés sous l'active surveillance de MM. Demoor et Satilier, chefs de division à la Préfecture.

A droite — que les comptables nous en excusent — le coup d'œil est beaucoup plus charmant. C'est ici, en effet, que se tient le personnel féminin, employées, dactylos, rédactrices, coquettes et rieuses, en claires et légères toilettes printanières, laissant deviner les agréments de leur belle jeunesse !

Sous l'œil apparemment sévère, mais combien indulgent, de l'infatigable M. Desrousseaux, elles travaillent avec ardeur au classement des enveloppes, des procès-verbaux.

LA VÉRIFICATION DES BULLETINS CONTESTÉS

Plus loin, tout au fond de la salle, s'effectue le travail le plus délicat. Autour du tapis vert, la Commission de recensement examine les bulletins contestés, discute et décide de leur valeur, sous la présidence intègre de M. Pennelier, président du Tribunal civil.

En homme de loi incorruptible, M. Pennelier examine, retourne, palpe les bulletins contestés. Celui-ci porte la signature de l'électeur, et n'est par conséquent pas conforme à la loi. Il est nul !...

Cet autre porte des injures... des mots grossiers que nos lecteurs nous excuseront de ne pouvoir citer. Il est nul également !

Autour du président Pennelier siègent les plus anciens conseillers généraux : **M. Auguste Pollé**, sénateur, vieux routier des difficultés électorales qui apporte une expérience éprouvée de parlementaire et d'homme de bon sens ; **M. Davaine**, sénateur élégant, dont l'indulgence et l'affabilité semblent promettre tous les espoirs aux « déçus » du suffrage universel ; **M. Le Glay**, libéral et souriant, cherchant à pénétrer de bonne foi les desseins mystérieux des électeurs qui ont transformés leurs bulletins de vote en rébus; **MM. Cantineau et Leriche**, plus sévères, absorbés dans un méthodique et consciencieux contrôle...

Quelle aride besogne ! Un électeur stupide a inséré de... la chose dans son bulletin. Beaucoup d'autres ont barré les noms d'une croix transversale, si bien que les derniers candidats de la liste ne sont pas, en fait, touchés et ainsi M. Taffin, Vandame, Valentin récupèrèrent des voix.

L'ERREUR DU CANTON DE TRÉLON

Voici qu'une erreur énorme est découverte, contrôlée, reconnue.

En vérifiant les chiffres du **Canton de Trélon**, on vient de constater qu'une erreur de 1000 voix a été commise au préjudice de notre ami **Coppeaux, maire de Fourmies**.

Au lieu de **3068 voix** qu'il a obtenues dans ce canton, on a porté **2068**, ce qui porte le chiffre de voix total du candidat de **157.885 à 158.885.**

Les procès-verbaux sont minutieusement examinés et vérifiés. Aucun doute ne subsiste. Coppeaux passe au 8e rang des candidats socialistes et se trouve, de ce fait, **élu au quotient.**

Quant à **Ernest Piet**, élu au quotient, il demeure élu, mais à la plus forte moyenne, ainsi que Briffaut et Beauvillain.

M. RENÉ LEFEBVRE NE SERA PAS ÉLU

Comment s'établit maintenant la situation entre la Fédération Républicaine du Nord et le Parti Socialiste ?

Mille voix ayant été retrouvées au profit du Parti Socialiste, le quotient se trouve maintenant relevé de **41 voix** environ, ce qui n'est pas pour consolider les faibles chances de M. René Lefebvre. Pour que ce dernier candidat soit élu au quotient, il faudrait que plus de **6000 voix** soient retrouvées au profit de la Fédération Républicaine, ce qui est très invraisemblable.

La commission de recensement poursuit son travail et n'aura pas fini avant jeudi soir au plus tôt. Les voix de certains candidats se modifient et préparent peut-être encore quelques surprises ,mais il y a peu de chances que les résultats soient encore modifiés quant aux élus.

Marcel **POLVENT.**

LA MYSTÉRIEUSE FIN D'UNE JEUNE STRASBOURGEOISE

Strasbourg, 14. — Hier soir, entre 6 et 7 heures une jeune fille de 21 ans, Mlle H...., demeurant Grande-Rue, s'était rendue après la lecture d'une annonce dans un immeuble rue du Jeu des Enfants, pour acheter l'installation d'une salle de bain.

Inquiets de ne pas voir rentrer leur enfant, les parents se rendirent rue du Jeu des Enfants et trouvèrent au rez-de-chaussée de l'hôtel qui n'était gardé que par le concierge, le chapeau et le sac à main de la jeune fille ensanglantés.

La police a immédiatement ouvert une enquête

Ce matin on a découvert le cadavre de la jeune fille.

Le concierge de l'immeuble a été arrêté.

L'énigmatique cadavre du « Coin du Bois »

UN FRÈRE ET UNE SŒUR DE M. QUEMENEUR NE PEUVENT AFFIRMER SI C'EST LE CADAVRE DE LEUR PARENT.

Rambouillet, 14. — Le pardessus et les différents objets trouvés à côté du cadavre du « Coin du Bois », dans la forêt de Rambouillet, viennent d'être montrés aux parents de M. Quemeneur. M. Louis Quemeneur, frère du conseiller général ; son beau-frère, M. Pouliquen ; le notaire de Pont-l'Abbé et Mme Pouliquen sont, en effet, arrivés hier matin à Rambouillet. Malheureusement, la sœur du disparu appelée à Morlaix par une convocation du juge d'instruction, n'avait pu venir.

L'une des personnes présentes endosse le pardessus et les témoins l'examinent. Pour eux, ce n'est pas le pardessus de M. Quemeneur. On leur montre ensuite les gants et M. Pouliquen déclare qu'il en possède d'identique, mais qu'il ne peut pas dire si ceux qu'on lui présente ont appartenu à son beau-frère. Pour le nécessaire de toilette, M. Pouliquen croit savoir que le conseiller général en possédait un, mais il ne peut dire si c'est celui-là. Quant à la chaîne de montre, si elle était la propriété de M. Quemeneur, ce qui est possible, il ne la portait jamais, car les trois témoins l'ont toujours vu avec une chaîne d'or assez fine.

UN DRAME DANS LA NUIT

Pendant que ces opérations se poursuivaient au Palais de Justice, les inspecteurs de la première brigade mobile, MM. Charpentier, Girard et Bronier poursuivaient leur enquête auprès des bûcherons demeurant dans les cabanes de la forêt.

Les policiers parvinrent ainsi à obtenir une intéressante indication.

Un ancien bûcheron, M. Henri Baugnier, bien que très gravement malade, put faire cette importante déposition :

« Certain soir, il y a environ un an, j'étais couché, lorsque vers dix heures, je fus réveillé par le ronflement d'un moteur d'auto. Intrigué, je me levai et sortis. L'auto avait alors gagné la route, à proximité de laquelle on a retrouvé l'autre jour le mystérieux cadavre.

« J'entendis un homme qui criait au secours. Cet appel fut renouvelé quatre ou cinq fois et le dernier cri n'était guère plus qu'un râle prolongé.

Peu après, l'auto, qui s'était remis en marche, passa devant moi : c'était une voiture découverte assez forte et peinte en rouge. Le conducteur était seul et il m'a semblé que c'était un homme assez maigre ,ayant une moustache.

« La voiture n'était pas éclairée, mais de temps à autre, le conducteur allumait et éteignait ses phares.

« Lorsque, quelque temps après, on parla de l'affaire Quemeneur, je dis à ma femme : « Veux-tu parier que c'est l'auto de Seznec que j'ai vu passer l'autre nuit »

» Si je n'ai pas signalé le fait aussitôt, c'est dans la crainte qu'on se moque de moi en disant : « En voilà encore un qui a vu Quemeneur ! »

Et M. Rauguier ajouta qu'on pouvait contrôler ses dires auprès de sa femme, ainsi qu'auprès de sa belle-mère, Mme Hardouin, demeurant aujourd'hui dans le bois des Maréchaux, mais qui occupait à l'époque une cabane à côté de la sienne.

Mme Baugnier, que les enquêteurs parvinren à trouver peu après dans les champs, confirma qu'elle avait bien entendu les appels de secours dont son mari venait de parler.

LES DATES SEMBLENT COINCIDER

Cette déposition est d'autant plus troublante qu'on se souvient, en effet, que c'est au mois de mai dernier, dans la nuit du 25 au 26, que M. Quemeneur disparut. Enfin, coïncidence étrange, les deux balles de revolver retrouvées par le docteur Paul, médecin-légiste, dans le crâne de la victime, sont du même calibre — 7,65 — que les balles découvertes chez Seznec au cours d'une perquisition.

Poussant leur enquête, les policiers apprirent bientôt qu'un M. Moreau, demeurant comme Mme Hardouin,dans le bois des Maréchaux, près de Cernay, avait vu les traces sanglantes. Un garde-chasse, que les policiers questionnèrent, précisa même :

« Je sais que M. Moreau a relevé sur la route ,entre les carrefours de son champ et du « Coin du Bois », une grande mare de sang ».

Serait-on enfin sur la piste de l'auto tragique qui amena le cadavre de l'homme nu ?

Commissaire et inspecteurs de la brigade mobile semblent le croire ; et seule l'heure avancée les empêcha de pousser plus loin leurs investigations, qu'ils ont reprises dès mercredi matin.

Le mystérieux noyé de Warneton

LA BRIGADE MOBILE CHERCHE A L'IDENTIFIER CAR IL S'AGIT D'UN ASSASSINAT.

Nous avons, en temps opportun relaté cette affaire. Rappelons-là en quelques mots.

Le vendredi 9 mai dernier, après-midi, deux douaniers de la brigade de Warneton-Sud ont retiré de la Lys, le cadavre d'un individu, dont l'identité n'a pu être établie.

Le noyé, d'une taille de 1 m. 65 à 1 m. 70, paraît âgé de 25 à 30 ans. Il a les cheveux roux frisés et assez longs, le front découvert, les sourcils roux, le nez légèrement vexe, les moustaches rousses, taillées à l'américaine. Il est de corpulence moyenne.

Le corps était vêtu d'une chemise kaki, col rabattu et à deux pochettes, d'un gilet, de deux pantalons, dont un pareil au drap du gilet et portant des boutons marqués « For Gentlmen ». Il portait aussi un cache-nez en laine bleue rayée de blanc et était chaussé de chaussures fantaisie, dont les semelles étaient en partie garnies de plaques de caoutchouc marque « Philipps ». Guêtre à lacets en cuir noir.

Aucune somme d'argent ,aucun papier n'a été trouvé sur le cadavre.

Le corps paraît avoir séjourné environ 6 jours dans l'eau. La mort peut donc remonter vers le 3 ou 4 mai.

L'autopsie a révélé que le corps portait dans le dos certaines blessures antérieures à l'immersion.

Prière de faire connaître d'urgence à M. le juge d'instruction Dufayet, à Lille et à M. le Commissaire divisionnaire, chef de la 2e brigade mobile à Lille, 66, rue Brûle-Maison, tous renseignements susceptibles de permettre l'identification du noyé.

La Composition de la nouvelle Chambre

IL MANQUE A CE TABLEAU 11 RESULTATS SUR 584. — Les résultats manquants sont ceux de Belfort (2 députés) et d'Alger (2 députés) où les candidats sont en ballottage ceux de la Guadeloupe (2 députés, de la Martinique (2 députés), de la Réunion (2 députés) et d'un siège du département du Nord. — Cette division par partis a été faite d'après la statistique officielle du ministère de l'intérieur, mais il importe de ne pas oublier qu'un certain nombre de membres de la gauche démocratique et qu'une quantité appréciable de républicains de gauche figuraient sur les listes du cartel des gauches, ce qui viendrait renforcer effectivement la « tranche hachurée ». :: :: :: :: :: ::

Echos des dernières Elections Législatives

LES RÉSULTATS DES COLONIES

AU SENEGAL

M. Diagne, député sortant, républicain socialiste, est réélu par 6.118 voix.

M. Paul Defferre, républicain socialiste indépendant, a obtenu 1.884 voix.

A LA GUYANE

M. Eugène Lautier, rédacteur en chef de l' « Homme Libre », est élu par 2.300 voix, contre 2.100 M. Jean Galmot, député sortant.

A LA REUNION

Saint-Denis, 14. — MM. Brunet, gouverneur des Colonies et Gasparin, députés sortants, sont élus.

[MM. Brunet et Gasparin formaient la liste d'union républicaine démocratique, à qui s'opposaient une liste d'union démocratique et sociale (MM. Georges Boussenot, député sortant et le docteur-Issautier) et une liste radicale-socialiste].

LES COMMUNISTES ONT UN SIÈGE DE PLUS A PARIS

Paris, 14. — La commission de recensement des votes pour les élections législatives du 11 mai a continué ses travaux cet après-midi. Le bureau chargé d'examiner les votes de la première circonscription a relevé une erreur en vérifiant les totaux des listes en présence.

La liste du bloc ouvrier et paysan (liste Cachin) obtient en réalité un chiffre de suffrages supérieur de 6.000 au chiffre indiqué précédemment. En conséquence, M. Baranton, communiste, est élu à la place de M. Binder, républiain.

MODIFICATIONS DANS LE QUATRIÈME SECTEUR

Dans la 4e circonscription, un changement pourrait encore se produire. On sait que dans ce secteur, deux candidats communistes, MM. Plais et Muller, se trouvaient avec le même nombre de voix (104.862) ; seul, M. Plais fut élu à la majorité de moyenne et au bénéfice de l'âge. Dès à présent, dans les bulletins déclarés douteux et qui sont reconnus bons, les deux adversaires avancent avec le même nombre de voix.

LES GROUPES SOCIALISTES ET COMMUNISTES DANS LA PROCHAINE CHAMBRE

D'après une statistique établie dans les milieux parlementaires, les voix des socialistes (S. F. I. O.) et des communistes s'élèveraient à 132, qui se décomposeraient ainsi :

Socialistes (S. F. I. O.)	101
Parti communiste	25
Communistes unitaires	6

Dans la Chambre qui va disparaître, on ne comptait qu'un seul communiste unitaire, M. Ernest Lafont, député de la Loire. La Chambre actuelle en comptera six qui formeront un groupe distinct du parti communiste et qui sera composé de M. Ernest Lafont, Ferdinand Faure, Jouannet (Loire), Auray (Seine), Barabant (Côte-d'Or) et Ponard (Jura).

M. TARDIEU PART POUR L'AMERIQUE

Paris, 14. — M. André Tardieu, député de Seine-et-Oise, dont la défaite a surpris ses amis, renonce momentanément à la vie publique.

Il s'embarquera très prochainement pour les Etats-Unis.

L' « Echo National », dont M. André Tardieu est le directeur-rédacteur en chef, cessera de paraître le 16 mai.

...ET M. MANDEL POUR LE JAPON

M. Georges Mandel, qui s'est surmené pendant sa campagne électorale en Gironde, souffre d'une affection de la gorge et sera opéré aujourd'hui.

Il se propose, après sa guérison, de faire un voyage au Japon.

LES ÉLECTIONS JAPONAISES SONT UN ÉCHEC POUR LE GOUVERNEMENT

Tokio, 14. — Le gouvernement japonais vient de subir devant l'électorat une défaite écrasante. Les partis d'opposition occuperont dans la nouvelle assemblée trois fois plus de sièges que le parti gouvernemental.

Au cas où le cabinet se retirerait, on s'accorde unanimement à désigner comme futur président du Conseil le vicomte Kato, leader de l'opposition.

Les exploits d'une bande de malfaiteurs

ILS ONT ESSAYÉ DE DÉROBER LES POSTICHES DES FIANCÉES DE LANDRU :: :: ::

Versailles, 14. — Roger Leclercq, Léon Lebeau, Raymond Hersant, Maurice Gervais, Alcide Charrier et Adrienne Rigondeau ont été mis, hier, à la disposition du parquet de Versailles, pour avoir essayé, à la foire de l'avenue de Saint-Cloud, de dérober un cadre dans lequel étaient exposés par un forain les postiches des fiancées de Landru. La bande est accusée d'avoir dérobé à divers forains des cache-cols, des bas et des corsages de soie. On les soupçonne d'avoir également dérobé des magnétos dans la réserve du 5e génie, aux Matelots. Ils étaient en outre recherchés pour vols de plomb et de cuivre commis au stand 1 des Mortemets. Ils vendaient le produit de leur vol à un brocanteur du quartier Saint-Louis.

Charrier a fait des aveux complets. Il a donné pour motif de son vol qu'il désirait subvenir aux besoins de sa mère et de ses sœurs, âgées de onze ans et de huit ans, que le père laissait sans argent.

En route pour la Caserne !

UNE CONDUITE DE CONSCRITS HIER A LA GARE DE LILLE. — En haut : Le baiser à la « bonne amie » sous la surveillance de la maman et le regard amusé du « copain », tandis que le papa prend un air détaché. :: :: :: :: :: :: *(Photos Réveil)*

Le FRANC en hausse

La livre à 74.30
Le dollar à 17.05

Le mouvement de baisse du franc français est arrêté — momentanément tout au moins.

La livre, qui avait atteint en hausse mardi le cours de 80,25 pour terminer à 78,13, se retrouve mercredi à 74,30. Le dollar subit la même baisse. De 18,30, cours atteint en Bourse mardi, il descendait hier à 17,05, soit un recul de plus d'un point.

Les autres devises étrangères — dont le cours était orienté à la hausse — ont également rétrogradé.

LES RECETTES BUDGÉTAIRES SONT EN AUGMENTATION

Le tableau des recettes pour avril fait apparaître une plus-value importante par rapport aux recettes des mois précédents.

Les recettes budgétaires se sont élevées pour avril à 2.196.400.100 francs, représentant par rapport aux recouvrements d'avril 1923, une augmentation de 472.682.200 fr.

Pour les quatre premiers mois de l'année, l'accroissement s'élève à 1.678.370 fr.

Le rendement des impôts indirects et des monopoles s'élève à 1.878.907.000 fr., chiffre qui n'avait jamais encore été atteint.

Les recouvrements opérés au titre de la taxe sur le chiffre d'affaires s'élèvent à 345.071.000 francs.

C'est le chiffre le plus élevé qu'on ait pu à enregistrer depuis la création de la taxe.

LES INTERVIEWS DE HERRIOT ET BLUM SUR LE FRANC

Interviewé, Herriot a fait la déclaration suivante :

« Les craintes que l'on essaie de faire naître sont tout à fait injustifiées. Les républicains de gauche n'auront pas de préoccupations plus vives quo d'assurer la stabilité des finances dans un régime d'entente internationale et de paix ».

De la réponso de Léon Blum, nous extrayons le passage que voici :

« L'étranger sait que la nouvelle majorité est une majorité de paix internationale. Il la sait disposée à accepter sincèrement le plan des experts. Il sait que cette majorité a toujours combattu la politique néfaste de l'emprunt à jet continu et des expédients financiers.

« En résumé, la baisse momentanée du franc s'explique par l'instabilité même d'une part, que des mesures hâtives et nerveuses ont donnée en janvier à notre devise et de l'autre par l'action de quelques grandes banques qui sont entrées dans le jeu de M. Poincaré.

« Pour les raisons que je viens de vous donner, je prétends que cette baisse ne saurait ni s'accentuer ni se prolonger ».

LA VICTOIRE du RÉVEIL ILLUSTRÉ !

LE BLOC NATIONAL A FONDU comme beurre en juillet...

Oui, mais...

Le Réveil Illustré

pimpant, fringant, amusant, pétillant, pétulant et rafraîchissant **EST, PLUS QUE JAMAIS VIVANT** et sa victoire n'a pas été mesurée au quotient.

C'est à la **MAJORITÉ ABSOLUE** de ses lecteurs que

Le Réveil Illustré

A ÉTÉ ÉLU le plus populaire des hebdomadaires de la région. Aussi, à tous,

Le Réveil Illustré

dit MERCI !...

Merci et confiance, car sa tâche ne fait que commencer. Que tous les lecteurs continuent à faire bloc autour de lui et

Le Réveil Illustré

sera bientôt le premier des hebdomadaires de province. Donc, TOUTES LES SEMAINES, pas d'abstentions !!! Achetez

Le Réveil Illustré

qui est en vente partout.

16 Pages :: 30 Centimes

Pelletier d'Oisy et son mécano sont arrivés à Hanoï

LA COLONIE FRANÇAISE LEUR A FAIT UN ACCUEIL ENTHOUSIASTE

Paris, 14. — Le service de l'Aéronautique communique la note suivante :

« Pelletier d'Oisy est arrivé à Hanoï aujourd'hui à 14 h. 40, en parfait état de santé.

Il était parti de Saïgon à 7 h. 20. Il a parcouru 1.300 kilomètres.

Malgré les orages rencontrés successivement sur son chemin, son moteur et son avion lui ont donné toute satisfaction.

Toute la population d'Hanoï, le secrétaire général, le commandant supérieur, le résident supérieur du Tonkin s'étaient rendus sur le terrain d'aviation.

Ils ont fait un accueil enthousiaste à Pelletier d'Oisy, qui a été reçu ce soir au quartier général.

Il le sera demain au gouvernement général,où une collation lui sera offerte et où on lui remettra un souvenir au nom de l'Indo-Chine.

La date du départ de Hanoï n'est pas encore fixée.

LE RÉGENT D'ÉTHIOPIE EST ARRIVÉ EN FRANCE

Marseille, 14. — Le paquebot « Cordillière » à bord duquel se trouvait le prince Taffari, régent d'Ethiopie, est arrivé en rade de Marseille à 13 heures.

Il a été reçu par MM. Thibon, préfet, l'amiral Fatou, commandant les frontières maritimes du Sud, de Bellefon, délégué du ministère des Affaires étrangères.

Nos Ministres qui s'en vont

M. Poincaré a annoncé une fois de plus qu'il démissionnait. Entraînera-t-il avec lui les ministres du Nord, MM. Daniel-Vincent et Loucheur ?

C'est le mystère de demain. Il n'a pas l'air d'inquiéter les intéressés rayonnants à la sortie du Conseil des Ministres. *(Photo Manuel)*

M. Herriot sera-t-il Président du Conseil ?

M. MILLERAND S'ADRESSERAIT AU LEADER DU PARTI RADICAL DES LA FIN DE LA SEMAINE.

Paris, 14. — On s'est demandé si, pendant les semaines qui viennent, M. Millerand n'allait pas immédiatement entrer en contact avec les hommes politiques auxquels il a l'intention de confier le Pouvoir.

Il est difficile, constitutionnellement, de nommer des ministres qui ne sont pas encore députés et de négocier avec une Chambre qui n'a aucun pouvoir avant le 1er juin.

Si demain une catastrophe inattendue, telle qu'une guerre se produisait, ce serait l'ancienne Chambre qui aurait à se réunir.

Mais ces scrupules sont plus théoriques que pratiques. En réalité, à part l'imprévu que nul ne peut prévoir, les élections ont apporté une indication suffisamment claire au chef de l'Etat.

On s'attend donc à ce que, immédiatement après la visite du prince régent d'Ethiopie, M. Millerand s'entretienne avec M. Herriot de la situation politique.

De la sorte, lorsque le 1er juin, la Chambre se réunira, la crise ministérielle sera déjà résolue, et auparavant, le futur cabinet sera virtuellement associé à la politique générale de la France, si cette politique comporte des décisions urgentes d'une certaine importance.

M. Herriot acceptera-t-il personnellement le pouvoir ? Il est trop tôt pour répondre à cette question.

Le bruit courait hier dans les milieux politiques qu'il préférerait être président de la Chambre.

Mais il est probable que d'ici le 1er juin son parti et ses amis lui démontreront qu'il ne peut pas se soustraire aux obligations normales qui lui incombent du fait des élections.

QUELLE SERA L'ATTITUDE DES SOCIALISTES ?

Une autre question se pose qui, selon la façon dont elle sera résolue, influera sur la composition du prochain ministère et sur la constitution de la majorité qui pourra le soutenir.

Quelle sera l'attitude de la centaine de socialistes unifiés sans le concours desquels aucun gouvernement de gauche ne se trouverait viable. Jusqu'ici, excepté pendant les trois premières années de la guerre, les Congrès socialistes se sont toujours refusés à laisser leurs élus accepter des portefeuilles ministériels ; en 1917, ils ont même refusé le concours de leur collaboration à M. Painlevé.

Que décideront-ils demain ? Ce soir, la commission administrative du parti convoquera sans doute à une date très prochaine, un Congrès dont la décision, sous peine d'exclusion, devra être acceptée par tous.

CE QUE DIT M. BRIAND

M. Briand, à qui MM. Kessel et Suarez demandèrent s'il accepterait le pouvoir au cas où les Gauches triompheraient, a dit :

— Pour moi, je suis bien vieux. Il faut offrir cela aux jeunes. J'ai été sept fois président du Conseil, et j'ai droit à une modeste retraite.

— Cependant, si l'on vous pressait d'accepter ?

— N'envisagez pas cete hypothèse.

Les étrangers en France

« Lui, au père !... penses-tu, c'est un chèque sans provision !... »